

DEC202139INS2I

**Décision portant nomination de M. Christian Person, aux fonctions de directeur, et de M. Philippe Coussy, aux fonctions de directeur adjoint, de l'unité mixte de recherche UMR6285 intitulée Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (LAB-STICC).**

#### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR6285 intitulée Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (LAB-STICC) et nommant M. Gilles COPPIN, directeur de cette unité ; **Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC201064INS2I en date du 29 juin 2020 portant cessation de fonctions et nomination de M. Christian Person, directeur par intérim, et de M. Philippe Coussy, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR6285 intitulée Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (LAB-STICC) ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Christian Person, Professeur à l'Institut Mines Télécom, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et pour la durée fixée dans la décision DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité UMR6285.

M. Philippe Coussy, Professeur à l'Université Bretagne Sud, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et pour la durée fixée dans la décision DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité UMR6285.

##### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2020

Le président - directeur général  
Antoine Petit

